

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 12 décembre 2024 – 18h30**

**Salle d'honneur – Mairie de Châteaurenard**

**Ordre du jour**

Appel nominal.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 17 octobre 2024.

Compte-rendu des décisions prises par la Présidente, dans le cadre des délégations accordées par le conseil communautaire, sur la période du jeudi 10 octobre 2024 au mercredi 4 décembre 2024.

1. Tarif de l'eau et l'assainissement sur la commune de Barbentane
2. Avenant n°1 à la convention pour l'admission des eaux usées du quartier du chemin d'Arles (commune de Barbentane) dans le réseau d'assainissement de Rognonas
3. Fixation et recouvrement des amendes dans le cadre d'infractions au dispositif d'autorisation préalable à la mise en location
4. Pacte territorial France Rénov'
5. Liquidation du Syndicat Mixte Hydraulique du Bassin d'Aménagement de Tarascon – Barbentane et pour l'entretien de la Lone de Vallabrègues)
6. Candidature au Service Express Régional Métropolitain de l'aire Avignonnaise
7. Nomination d'une nouvelle Directrice de la régie de l'Office de Tourisme Intercommunal
8. Convention constitutive d'un groupement de commandes avec la Régie des eaux pour le marché d'acquisition de véhicules légers
9. Décision Modificative n°2 – Budget Principal
10. Décision Modificative n°2 – Budget Eau
11. Décision Modificative n°2 – Budget Assainissement
12. Vote de crédits par anticipation

13. M49 – Politique d’amortissement des biens
14. Transfert passif – Budget Eau et Assainissement
15. Indemnités de confection des documents budgétaires à la comptable publique
16. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (2025-2028)
17. Avenant n°1 au contrat « Nos Territoires d’Abord » 2023-2038
18. Instauration d’une servitude de tréfonds au profit d’ENEDIS, sur la parcelle 280 située dans la ZAC du Sagnon à Graveson et appartenant à Terre de Provence Agglomération
19. Création Emplois Permanents
20. Autorisation de recrutement d’un collaborateur de cabinet
21. Attribution de titres restaurant
22. Mise en conformité du temps de travail avec la réglementation : mise à jour du temps de travail des agents du service déchets : exploitation, déchetterie et agents du quai de transfert

Eyragues, le 05/12/2024